AUTO-ÉCOLE DE MOUGINS
63, avenue du Maréchal Juin 06250 MOUGINS - 04.92.98.83.58
autoecoledemougins@gmail.com
Siret : 817 932 684 00019 – RCS : Cannes – TVA : FR 25817932684
Agrément : E 23 006 0012 0 – Code APE : 8553Z

3.1

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule à moteur, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.
Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

La formation théorique comprend des cours thématiques et des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions sur l'ensemble du programme théorique et conformes à l'épreuve du code de la route. La formation théorique est proposée en ligne avec un Pass Rousseau et en présentiel à l'auto-école.
Les cours thématiques permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entrainer pour l'épreuve d'examen.

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN LIGNE SANS ENSEIGNANT

Dès votre inscription à l'auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d'étudier le Code de la Route chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).
Les horaires sont libres.
Les cours sont interactifs avec des photos, images en 3D ou des vidéos.

- Des cours thématiques-vous sont proposés et portent sur :
  - **La circulation routière** : Signalisation, intersections, croisement, dépassement, arrêt et stationnement, vitesse…
  - **Le conducteur** : vision, temps de réaction, distances de sécurité, défaillances du conducteur
  - **La route** : nuit, intempéries, autoroute, zones dangereuses
  - **Les autres usagers** : partage de la route
  - **Les notions diverses :** documents administratifs, chargement et passagers, infractions
  - **Les premiers secours :** protéger, alerter, secourir
  - **Prendre et quitter son véhicule :** s'installer au poste de conduite
  - **La mécanique et les équipements** : entretien et dépannage
  - **La sécurité des passagers et du véhicule** : Installation des passagers, nouveaux équipements
  - **L'environnement** : écomobilité et écoconduite

- Des séries thématiques
- Des tests d'évaluation
  Toutes les corrections sont commentées par des professionnels de la conduite, et une messagerie intégrée vous permet de contacter votre formateur à l'auto-école en cas de doute.
- Des examens blancs conforme à l'examen du code de la route.
  - Un parcours qui s'adapte en fonction des acquisitions de l'élève.
  - Des réponses simplifiées et formulées via des repères visuels.
  - Un tableau de bord moderne pour voir ses progrès d'un simple coup d'œil ou décider en autonomie de retravailler un thème en particulier.
  - L'auto-école peut suivre votre progression et vos résultats ce qui permet lors des cours en présentiel de renforcer les besoins.

3.1

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL AVEC UN ENSEIGNANT

L'auto-école propose des cours thématiques et des tests d'évaluation correspondant à des séries de 40 questions sur l'ensemble du programme théorique et conformes à l'épreuve du code de la route.

Les cours thématiques correspondent aux thèmes proposés en ligne (voir ci-dessus).
Ils sont proposés le vendredi de 9H00 à 10H00 afin de compléter éventuellement les cours en ligne.

Les séries de 40 questions sont corrigées par un enseignant et proposées du lundi au vendredi de 16H00 à 19H00 et le samedi de 10H00 à 12H00.

Une série par heure avec la correction.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Pour débuter votre formation pratique, l'auto-école vous transmet votre livret d'apprentissage.

Ce livret vous indique les 4 compétences générales que vous devez atteindre :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Il vous permet également de vous autoévaluer, c'est-à-dire d'être capable d'évaluer vos propres compétences.

Pour aborder toutes les compétences de votre formation, les cours se déroulent sur parking et/ou en agglomération peu dense puis dense, hors agglomération, sur autoroute/voies rapides, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences intermédiaires seront effectuées au cours de la formation sur chaque compétence générale, ce qui vous permet de faire un point sur les compétences acquises ou en cours d'acquisition, et un examen blanc avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont individuels et organisés :
Du lundi au vendredi de 8H00 à 20H00
Le samedi de 8H00 à 16H00

Pour la phase pratique, il est important de privilégier une régularité des leçons de conduite, c'est pourquoi nous vous proposons de prendre minimum 2 heures de cours pratiques par semaine pour une meilleure efficacité.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET IMPRIMABLES SUR LE SITE :
https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/alpes-maritimes/mougins/auto-ecole-de-mougins

Rubrique : « documents utiles ».